



## **BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR**

Le 2 octobre 2018

### **LICENCIEMENTS À BRITISH AMERICAN TOBACCO**

Les dirigeants de British American Tobacco veulent-ils purement et simplement se débarrasser de 9 salariés ? s'interroge la CGTR Commerce et service.

En effet, avant de lancer une procédure de licenciement économique à l'encontre de ces travailleurs, la direction de cette entreprise de fabrication de cigarette implantée au Port avait tenté de modifier leur contrat de travail avec changement de poste et baisse de salaire.

Face au refus catégorique des salariés concernés, B A T a décidé de les licencier au motif de difficultés économiques, ce dont doutent fortement les camarades de la fédération Commerce. Et pour cause !

Au mois de février, la direction de B A T avait déjà mis en place un plan de ruptures conventionnelles concernant 15 autres salariés.

Pour la CGTR Commerce, BAT ne montre aucune difficulté financière. La direction de l'entreprise a même déclaré que ces licenciements, soi-disant économiques, sont mis en place pour préserver sa compétitivité, en d'autres termes, BAT veut tout simplement dégager plus de profit pour les actionnaires.

Les salariés ne veulent pas finir comme des mégots de cigarettes qu'on écrase ! Ils ont raison de se battre.

### **LE RECTORAT MÉPRISE LES SALARIÉS CONTRACTUELS !**

Dans un communiqué, la CGTR EDUC'ACTION dénonce la situation de plusieurs agents AESH (accompagnants élèves en situation de handicap) contractuels de l'Éducation nationale, qui n'ont pas été payés de leur salaire du mois de septembre.

Ces salariés qui, pour la plupart ont signé leur contrat de travail début novembre, se sont rendus au rectorat pour réclamer leur dû. Le rectorat leur a répondu qu'ils auront une partie seulement de leur salaire, sans donner aucun montant.

Pour la CGTR, les AESH n'ont pas à faire les frais du manque d'organisation de l'autorité académique.

Les salariés, soutenus par la CGTR, réclament que leur soit versé sans délais une avance de 80% du traitement (il existe un dispositif de secours à cet effet) dans l'attente de la régularisation complète de leur situation. Ils demandent également la prise en charge d'éventuelles pénalités financières liées au frais bancaires.

Employer des personnels c'est bien, les payer dans les délais réglementaires prévus c'est mieux !

### **PHARMACIE DU GHER : POTION AMÈRE !**

La responsable du personnel de la pharmacie de l'hôpital n'a pas renouvelé le contrat de travail d'un des employés.

Interpellée par ses adhérents, la CGTR du GHER ne comprend les raisons du non renouvellement du contrat de cette personne dont les compétences, le sérieux et l'assiduité sont reconnue par ses collègues et la « communauté médicale ».

La CGTR du GHER soutient ce salarié face à ce qu'elle considère comme une injustice de la part de la direction de la pharmacie. Elle n'exclue pas de faire une conférence de presse pour dénoncer ce « gâchis ».

### **JOURNÉE DE GRÈVE DU 9 OCTOBRE**

Notre union a décidé d'affréter un bus pour permettre aux syndiqués de l'Est de se rendre au départ de la manifestation intersyndicale du 9 octobre à Saint Denis (Petit Marché)

Nous donnons rendez-vous à nos camarades de Saint Benoît dès 7 h 30 devant notre local. Le bus s'arrêtera ensuite à la demande des syndiqués de l'Est dans chaque ville jusqu'à Saint Denis. Pour faciliter le ramassage, nous demandons aux camarades de prendre contact avec le secrétariat de l'union pour savoir où se feront les arrêts.

**La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

Cette journée de manifestation offre la possibilité aux travailleurs d'exprimer leur colère contre les mesures anti ouvrières du gouvernement : facilitation des licenciements – prélèvements sociaux en hausse – salaires bloqués – suppressions d'emplois aidés dans les communes, dans tous les services publics.

C'est l'occasion pour nos militants d'appeler largement à cette mobilisation.

Pour les 300 € d'augmentation salariale et des retraites pour tous, pour l'interdiction des licenciements et l'abrogation des dernières lois travail qui réduisent comme peau de chagrin les droits des travailleurs, manifestons le 9 octobre !

## **LES PRIX S'ENVOLENT, LES SALAIRES RESTENT À TERRE !**

4ème mois consécutif de hausse pour les prix des carburants et du gaz. C'est ce qu'a annoncé la préfecture pour le 1er octobre.

- + 3 centimes au litre pour le super et le gazole.
- + 32 centimes pour la bouteille de gaz

La seule façon de se défendre par rapport à ces attaques répétées du patronat contre notre pouvoir d'achat, c'est de se battre pour obtenir une augmentation de nos salaires, de nos retraites et de nos minima sociaux.

Mais face à un gouvernement entièrement acquis aux intérêts patronaux, nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes, sur nos luttes pour récupérer ce que nous avons perdu. Voilà pourquoi notre syndicat met en avant la revendication des 300 € d'augmentation mensuelle pour tous. Voilà l'objectif ! Mobilisons les travailleurs pour l'atteindre !

## **INDEMNITÉS CHÔMAGE : LE GOUVERNEMENT À L'OFFENSIVE**

Les organisations syndicales et patronales gestionnaires de l'Unédic, l'organisme de l'assurance chômage, ont été réunies au ministère du Travail vendredi 21 septembre et ont reçu la feuille de route du gouvernement pour réformer les modalités d'indemnités du chômage. Les représentants du patronat et des syndicats ont quatre mois pour trouver un accord qui recevra ensuite l'aval ou les corrections du gouvernement.

Le gouvernement laisse volontiers se jouer la comédie du dialogue social dont le dénouement ne fait pas de doute : il sera favorable au patronat, décidé à déboursier le moins possible pour les travailleurs qu'il condamne au chômage. La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, exige d'ailleurs que l'Unédic fasse entre 1 et 1,3 milliard d'euros d'économies par an pendant trois ans. La diminution des indemnités, leur dégressivité ou un raccourcissement de leur durée sont à nouveau à l'ordre du jour alors que sous la présidence Sarkozy ou celle de Hollande les allocations chômage avaient été déjà dégradées. Le chômage n'a par contre jamais diminué. Bien au contraire, entre 2008 et 2017, il est passé de 3 à 6 millions.

Depuis août, le gouvernement annonce qu'il faudra de nouveau faire des économies sur les allocations chômage et laisse entendre que leur diminution incitera les chômeurs à trouver du travail. C'est la philosophie de Macron résumée par la formule « *il y a qu'à traverser la rue pour trouver du travail* ». Si on est au chômage, c'est qu'on le veut bien, assènent en substance Macron et ses ministres.

Au premier froncement de sourcil du patronat à l'idée d'une taxe sur les contrats courts, le gouvernement a vite remballé cette idée. Pénicaud prétend maintenant « *lutter pour l'emploi durable* » en ciblant les indemnités que touchent les travailleurs en contrat court, entre deux périodes de travail. Comme si les travailleurs précaires l'étaient par choix, alors que la majorité des emplois proposés sont en CDD ou en intérim !

Le gouvernement lance une énième offensive contre les chômeurs. L'aggravation de leur situation est donc annoncée, quelle que soit l'issue des discussions entre syndicats et patronats à l'Unédic.

C'est un des fronts de la guerre totale qu'il mène aux travailleurs pour laisser au patronat une part toujours plus grande des richesses.

**Chaque mardi, de 18 heures à 19 heures 30, l'Union Régionale Est de la CGTR organise en son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs. Venez nombreux !**

**La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68